



### Situation

L'ouvrage est réalisé sur une parcelle au bord de la Broye, au cœur de la commune de Moudon qui est située dans le district de la Broye-Vully, dans le canton de Vaud. Commune idéalement localisée à 20 minutes de Romont et à 35 minutes du centre de Lausanne.

### Descriptif



La salle de gymnastique triple s'adosse au talus qui relie le plateau urbanisé supérieur au Champ-du-Gour attendant à la Broye en contre-bas. Cela permet d'intégrer une partie du volume dans la topographie et de limiter ainsi son impact visuel.

Le bâtiment s'organise sur deux niveaux de référence. Le rez-de-chaussée, de plain-pied, contient la salle et tous les équipements pour les sportifs et les élèves (vestiaires, locaux sanitaires, locaux des engins). L'étage est lui réservé au public avec des équipements pour les spectateurs (hall, cafétéria avec office-cuisine, accès gradins). Environ 700 personnes peuvent être accueillies dans les gradins lors de compétitions sportives.

#### Coordonnées de l'ouvrage

Lieu-dit Champ-du-Gour  
1510 Moudon

#### Architecte

THIBAUD-ZINGG SA  
M. Daniel Helfer

#### Caractéristiques

Niveaux : 2  
Volume SIA 116 : 38'420 m<sup>3</sup>  
Prix m<sup>3</sup> SIA 116 : CHF 325.-- TTC  
(CFC 2-4)

#### Maître de l'ouvrage (MO)

Association Intercommunale scolaire de  
Moudon-Lucens et Environs (AISMLE)

#### Ingénieur civil

Gex et Dorthe Ingénieurs Consultants Sàrl  
M. Arian Dema

#### Responsable de projets (ET)

Denis Codourey

#### Plans et détails d'exécution

Guillet Architecture SA  
Bruno Cremona

#### Conducteur de travaux (ET)

Eric Vuissoz



Entreprise certifiée ISO  
9001 / 14001 / 45001

#### Réalisation

2017 - 2018



La salle est séparable en 3 parties équipées indépendamment et pourvues de 6 vestiaires.

La charpente se compose de fermes principales en bois lamellé-collé de sections variables jusqu'à 2'250 / 200 mm et d'une longueur de 32 m. Elle est recouverte d'une dalle en bois pleine qui garantit le contreventement du bâtiment.

Les façades vitrées sont en profilés isolés d'aluminium et recouvertes de stores en toile motorisés à enrouler.

L'installation de chauffage de la salle omnisport est raccordée au CAD à bois. Les locaux sont chauffés par un chauffage de sol à basse température.

La salle triple est ventilée par 3 installations à double flux. Un système MCR gère l'ensemble de l'installation de chauffage et de froid. L'interface entre l'utilisateur et les installations se fait via un écran tactile. Des panneaux photovoltaïques installés en toiture complètent la production d'électricité.

La situation de plain-pied permet une accessibilité complète du niveau de la salle et une relation visuelle généreuse de la plaine. Les 2 niveaux du bâtiment sont desservis par un ascenseur accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Une esplanade arborisée de stationnement de 95 places est disposés en partie supérieure du talus. Les surfaces sportives extérieures composées de pistes de vitesse, saut en longueur, lancer de poids, aire gazonnée de 36 m x 51 m et d'une aire sportive tous temps en revêtement synthétique d'une dimension de 28 m x 45 m sont aménagés au niveau du Champ-du-Gour. Le tout répond aux directives et recommandations en vigueur pour l'aménagement d'installations sportives.

Carrossable pour les camions de pompiers et de livraisons, la nouvelle route de liaison donne accès au niveau du rez-de-chaussée depuis le chemin du Champ-du-Gour sans interférer avec les aménagements de la rive de la Broye.